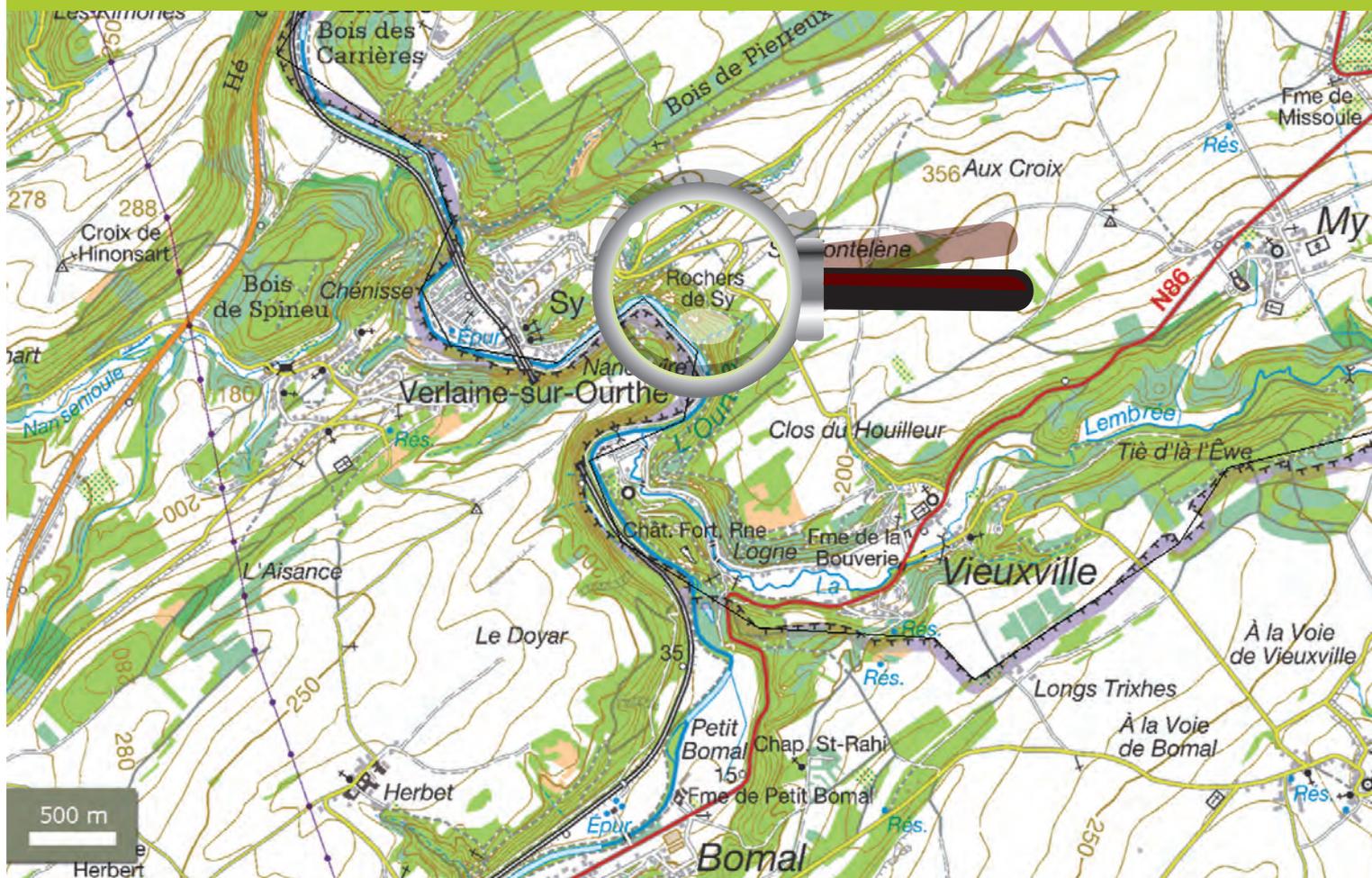


# 36 - Vieuxville (Sy)

## Les Rochers de Sy





Vue générale des Rochers de Sy (côté sud-ouest à gauche, côté nord-est à droite).

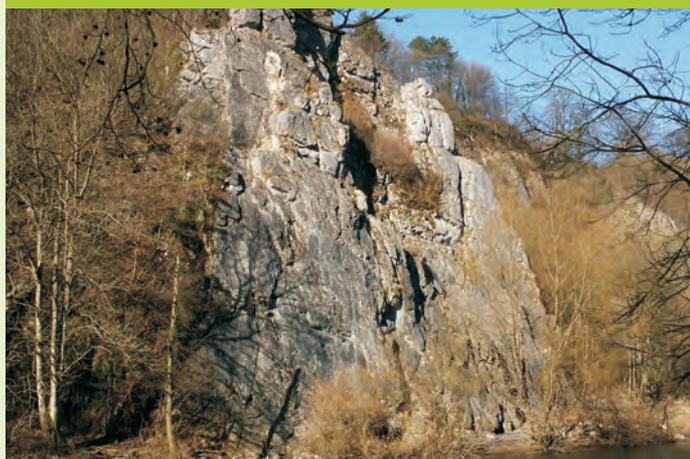
## Les roches

Les Rochers de Sy se dressent à partir de 300 m au nord-est du pont de chemin de fer enjambant l'Ourthe dans le petit village de Sy. Du sud-est au nord-ouest, se rencontrent tout d'abord des calcaires argileux à brachiopodes et des schistes fins, vert olive, ainsi qu'un biostrome constitué de calcaire fin, crinoïdique, à coraux lamellaires passant ensuite à des stromatopores de même forme. Ces organismes sont difficilement reconnaissables car ils ont été oblitérés par la dolomitisation. Cette dernière, totale sur les 20 m suivants, a donné naissance à de remarquables monolithes de dolomie : on ne peut pas y reconnaître de bancs bien marqués. Ensuite, après quelques niveaux de schistes, s'érige un nouvel édifice calcaire, sur une trentaine de mètres, représenté sur les photos de droite. Seulement légèrement atteint par la dolomitisation, il est mieux stratifié et présente des coraux branchus à la base et des stromatopores massifs par la suite. Il forme des belles lames rocheuses surplombantes.

Après cet important édifice calcaire, succède une dizaine de mètres de calcaires et calcschistes noirs, contenant quelques coraux ainsi que des schistes. Vient alors une vingtaine de mètres de calcaires noirs, fins. Toutes ces roches appartiennent à la Formation de Philippeville, d'âge frasnien. Celle-ci est surmontée par la Formation de Neuville, également d'âge frasnien, représentée par de bons affleurements situés au nord-ouest de la chapelle de Sy où s'observent des schistes verts à nodules calcaires.



Rochers de Sy, côté NE.



Rochers de Sy, extrémité SW.

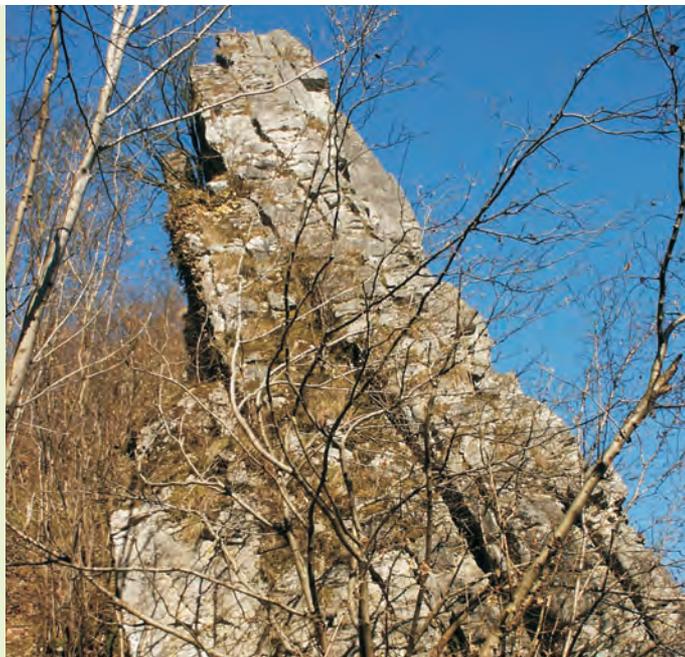
# Le dépôt et l'évolution des sédiments

La sédimentation des calcaires de Sy est fort semblable à celle du Rocher de la Falize à Durbuy. Elle reflète l'alternance des périodes d'ouverture du bassin de sédimentation sur la haute mer (synonymes de constructions récifales) et de périodes de confinement (caractérisées par le dépôt de fine boue carbonatée). Fin Frasnien, vers -374,5 Ma, le fond marin s'est abaissé lentement et la sédimentation est devenue de plus en plus argileuse. Au sein de la boue argileuse, des petites masses carbonatées de formes arrondies d'origine chimique ou biochimique se trouvaient piégées. Au cours de la diagenèse, cette boue évoluera vers les shales et les schistes à nodules calcaires de la Formation de Neuville.

## La tectonique

Environ 65 Ma après leur dépôt, ces roches ont été plissées et faillées lors de la phase principale de l'orogénèse varisque.

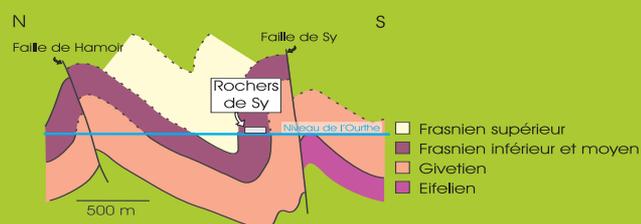
Les Rochers de Sy appartiennent au flanc sud, fortement redressé, d'un synclinal déversé vers le nord. Ce dernier est encadré de deux anticlinaux, également déjetés vers le nord, dont les flancs nord sont tronqués par des failles subverticales ou à fort pendage sud. Il s'agit de pli-failles, c'est à dire qu'à cet endroit, les propriétés des roches et/ou les contraintes étaient telles que la déformation plastique (pli) s'est accompagnée, lors de la même phase de plissement, d'une déformation cassante (faille).



Bancs calcaires de la Formation de Philippeville formant des lames surplombantes. Les couches sont en position renversée (les bancs plus anciens sont au dessus de bancs plus jeunes).



Schistes à nodules calcaires de la Formation de Barvaux. Noter que la schistosité (parallèle au manche du marteau) est plus redressée que la stratification (bien marquée au niveau de la pointe du marteau).



# Le paysage

Les schistes, plus friables que les roches carbonatées, ont été plus aisément érodés et ont ainsi mis en relief les calcaires et les dolomies qui forment de superbes lames rocheuses bien individualisées le long de l'Ourthe, autour du village de Sy.

# Un peu d'histoire

Henoumont (1988), dont nous nous inspirons dans les lignes qui suivent, raconte que le défilé de Sy était autrefois habité par le Nuton Babè, qui y vivait avec toute sa famille. Ces Nutons rendaient de nombreux services à la censesse de Hamoir-Lassus, une brave vieille dame qui en échange leur donnait à manger et à boire.

Survint une épidémie de choléra qui emporta la censesse. Le veuf continua néanmoins de veiller au confort des Nutons, qui lui étaient de plus en plus utiles. Un jour, le censier se maria avec une jeune femme de Bastogne, région sans rivières ni grottes, où l'on ne connaît pas les Nutons. La nouvelle censesse engagea un valet et une servante et considéra donc inutile de continuer à approvisionner les Nutons. Babè en conçut une grande colère et jura de se venger !

L'occasion se présenta lorsque la jeune épouse mit au monde un bébé, qui combla de joie le censier qui n'espérait plus d'héritier. De grandes fêtes furent organisées et tandis que tout le monde dansait et mangeait goulûment, Babè s'introduisit dans la chambre

du nouveau-né et l'emporta, lui substituant un bébé Nuton né le même jour, pareil à celui des censeurs.

Quelques semaines plus tard, Babè vint traîner dans la cour de la ferme de Hamoir-Lassus où il rencontra le fermier chagrin et bougon. Il s'enquit de la raison de cette mauvaise humeur et le censier lui confia ses inquiétudes: son fils ne grandissait pas. Malicieusement, Babè lui suggéra que si demain, son épouse déposait devant sa grotte deux douzaines de pains, un sac de pommes de terre, quatre livres de beurre et douze jattes de sirop, son fils grandirait.

L'été était brûlant et les fermiers dormaient la fenêtre ouverte, Babè n'eut donc aucune difficulté à replacer l'enfant de la maison dans le berceau. Il emporta le petit Nuton qui n'avait pas grandi d'un pouce en huit semaines. Bien entendu, le gentil lutin s'était assuré que le censier avait déposé devant la grotte tout ce qu'il lui avait demandé. Ainsi entre les Nutons du défilé de Sy et la ferme de Hamoir-Lassus, les rapports étaient garantis comme autrefois.

Les rochers de Sy ont été classés par l'arrêté royal du 05/10/1942.

## Pour en savoir plus

Bellière (1954), Coen (1974), Henoumont (1988), Robaszynski & Dupuis (1983).